



ACCUEIL DES ENFANTS DES PROFESSIONNELS INDISPENSABLES A LA GESTION DE L'EPIDEMIE

publié le 02/04/2021

Suite aux dernières annonces du Rectorat, le collège peut accueillir les enfants des professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie (voir liste ci-jointe) si aucune solution de garde n'est possible.

Pour que votre enfant soit accueilli au collège une attestation sur l'honneur sera à compléter (en annexe).

Votre enfant sera pris en charge par le service Vie Scolaire et devra apporter son panier repas.

Afin d'optimiser l'organisation de cet accueil, si cela vous est possible, nous vous remercions de bien vouloir nous prévenir en amont, de la présence de votre enfant au collège.

Documents joints

 [liste_des_professionnels](#) (PDF de 340.6 ko)

 [covid19_-_attestation_sur_l_honneur_parents_personnels_indispensables_a](#) (PDF de 365.7 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.